

Enseignant·es stagiaires

Bienvenue dans le métier



Nous vous souhaitons tout d'abord de prendre du plaisir, de participer à l'épanouissement des élèves, de donner un sens à un métier qui est socialement utile et peut permettre d'agir pour l'émancipation et la justice sociale.

L'année de stage est un moment particulier de la carrière des enseignant·es. Comment se déroule mon année de stage ? Quel est le calendrier de l'année ? Quelle sera ma rémunération ? Comment se passe la titularisation ?

Vous trouverez des réponses à toutes ces questions dans le guide syndical des enseignant·es stagiaires de SUD éducation.

Le métier d'enseignant·e est un métier stimulant et passionnant mais vous en découvrirez aussi bien vite les difficultés, que ce soit dans la classe, dans votre école ou établissement scolaire ou dans vos rapports avec l'administration.

Pour informer, accompagner et défendre les collègues, stagiaires ou titulaires, SUD éducation Paris répond toujours présent et sait se montrer combatif face à la hiérarchie !

Au cours de l'année, SUD éducation Paris organisera plusieurs réunions d'information à destination des enseignant·es stagiaires. Dès à présent, vous pouvez poser toutes vos questions concernant la prise de poste, l'organisation des écoles, le fonctionnement d'une circonscription et les services du rectorat de Paris en écrivant à contact@sudeducation75.org ou en téléphonant au 01 44 64 72 61 du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 sauf le mercredi de 9h30 à 13h30.

Nos revendications pour les stagiaires :

- ▶ un allègement de service : pas plus d'un tiers du temps de service devant les classes, comme cela était le cas jusqu'à la masterisation ;
- ▶ une formation renforcée sur le temps de service, assurée par des formateurs·trices pour tou·te·s les stagiaires ;
- ▶ une formation de qualité avec une décharge de service pour les tuteurs et les tutrices ;
- ▶ un dispositif particulier pour soutenir celles et ceux qui sont en difficulté ;
- ▶ une formation aux pédagogies coopératives ou alternatives (pédagogie Freinet, pédagogie nouvelle, pédagogie institutionnelle, GFEN, etc.) pendant la formation initiale ;
- ▶ une harmonisation des procédures de titularisation dans toutes les académies, garantissant l'équité et les droits des stagiaires avec un contrôle paritaire lors des étapes de titularisation ;
- ▶ l'abandon de la réforme en cours de la formation initiale et le retour à un concours de recrutement à Bac+3 (licence), suivi de 2 années de formation rémunérées et validées par l'attribution d'un Master pour tou·te·s les professeur·es.

Nouveau ministre, même politique !

À deux semaines de la rentrée des classes, SUD éducation a été reçu par le nouveau Ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal.

SUD éducation a insisté auprès du Ministre sur la nécessité d'un changement de politique de fond : les personnels sont usés par les annonces démagogiques faites dans les médias (ouverture des collèges de 8h à 18h, expérimentation de l'uniforme, promesses d'assurer les remplacements grâce au Pacte...).

Au contraire, le service public d'éducation a besoin de vrais moyens pour recruter des personnels afin de baisser le nombre d'élèves par classe, d'assurer les remplacements, de renforcer les aides spécialisées et donner une formation, un statut et un salaire décent aux AESH qui accompagnent les élèves à besoins particuliers.

Concernant les revalorisations salariales promises, très insuffisantes pour la partie incon-

ditionnelle dite "Socle" et totalement inacceptables pour la partie "Pacte", les annonces récentes vont à l'inverse des attentes des personnels. Ces revalorisations reposent sur une logique du "travailler plus pour gagner plus" dans un contexte où la charge de travail est déjà énorme.

Devoir accepter des missions supplémentaires pour gagner de quoi vivre accentuera des inégalités déjà criantes entre celles et ceux qui peuvent travailler plus et, les autres, qui, pour différentes raisons (contraintes familiales, problèmes de santé, handicap, âge, temps de trajet domicile-travail...), n'en ont pas la possibilité.

Tout comme la contre-réforme des retraites, le pacte révèle donc à quel point la réduction des inégalités de traitement entre les hommes et les femmes et les droits des personnes en situation de handicap ne sont pour ce gouvernement que des artifices argumentaires brandis avec opportunisme.

Pour SUD, le projet de Pacte est inacceptable

- il renforce les inégalités hommes - femmes et privilégie les personnes dites valides ;
- il allonge le temps de travail, alors que les études montrent que les enseignant·es en France travaillent déjà plus de 43h par semaine ;
- il donne plus de pouvoir à la hiérarchie : chef·fes d'établissement et IEN, mais aussi aux directions d'école ;
- il entérine les suppressions de postes de remplaçant·es et, dans le 1er degré, le démantèlement des RASED.

Rejoindre SUD éducation Paris, c'est adhérer à un syndicat :



30 bis, rue des Boulets 75011

☎ 01 44 64 72 61

✉ contact@sudeducation75.org

🌐 sudeducation75.org

▶ impliqué dans toutes les luttes sociales, contre les réformes libérales et sécuritaires voulues par Macron.

▶ qui est ouvert à toutes les catégories de personnels (sauf les chef·fes !) de la maternelle à l'université.

▶ qui lutte contre les discriminations, au travail et dans toute la société.

▶ qui défend une autre conception de l'école et qui défend l'importance des pédagogies émancipatrices. Vous trouverez de nombreux outils et fiches pratiques sur notre site.

▶ dans lequel tou·te·s les adhérent·es participent aux décisions lors des assemblées générales du syndicat.